

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 457**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Technicien supérieur en sciences et techniques de l'interprétation d'images

Nouvel intitulé : Chef de cellule d'interprétation et d'analyse d'images

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de la Défense	Commandant le Centre de Formation et d'Interprétation Interarmées de l'Imagerie, Le directeur du personnel militaire de l'armée de l'air

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

231n Etudes, projets et dessins en génie civil et topographie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Responsable d'une cellule d'imagerie au sein du Ministère de la Défense, le technicien supérieur en sciences et techniques de l'interprétation d'images doit organiser et optimiser le travail de son équipe afin d'être en mesure de traiter une mission de reconnaissance image et de fournir un rapport complet d'interprétation. - Il organise le traitement d'une demande de renseignement d'origine image : analyse du besoin en renseignement, répartition des tâches de travail, validation des supports d'image dès réception...

- Il supervise l'interprétation du renseignement : conseille et dirige l'interprète image dans l'extraction du renseignement, valide l'interprétation...

- Il dirige la restitution du renseignement détecté : vérification de l'habillage de l'image, assistance de l'interprète image dans la réalisation du plan ou de la carte thématique

- Il présente un compte rendu d'interprétation : recueil et mise en ordre des données, rédaction d'un compte rendu, transmission du rapport

Capacités attestées :

- maîtrise des techniques d'organisation et d'optimisation de son travail en fonction des délais et des ressources humaines et/ou techniques

- connaissance et maîtrise des techniques de traitement d'une demande de renseignement d'origine image : connaissance des méthodes de recherche d'informations, maîtrise des outils de cartographie

- maîtrise des techniques de gestion et d'animation d'une équipe

- connaissance des méthodes d'analyse et de traitement d'une image afin d'identifier les possibles interactions entre les différentes informations recueillies, les dommages éventuels etc...

- connaissance et maîtrise des techniques de mesures (longueur, hauteur, volume) sur des images verticales ou obliques qu'elles soient argentiques ou numériques.

- maîtrise des techniques de rédaction d'un compte rendu d'interprétation (recueil et mise en ordre des données, rédaction...)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Employé au Ministère de la Défense le technicien supérieur en sciences et techniques de l'interprétation d'images doit être titulaire d'une habilitation de deuxième catégorie "S.D." (Secret Défense) et être reconnu médicalement apte à la vision stéréoscopique.

Au sein de ce ministère il peut occuper de nombreuses fonctions d'interprète image au sein :

a) d'unités opérationnelles des trois armées :

33ème Escadre de reconnaissance, 61ème Régiment d'artillerie, Centre d'entraînement et d'instruction et de préparation mission,

b) ou interarmées :

Centre de formation et d'interprétation interarmées de l'imagerie, Centre national de ciblage, Etablissement de production de données géographique,

c) et quelques fonctions au sein :

- des Etats Major des armées :

Etat major de l'armée de terre, Commandement des forces de l'armée de terre, Etat major de l'armée de l'air, Etat major de la marine,

- de l'Etat Major des Armées :

Etat major des armées.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1808 : Information géographique

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

Non renseigné.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Non communiqué
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	5 personnes, dont le commandant du CF3I, président de droit. Les quatre autres membres devront être légalement 'représentant qualifié de la profession, pour moitié employeurs, pour moitié salariés'. Sur proposition du président du jury, chaque direction de personnel d'armée et la direction des ressources humaines du Groupe défense désignera annuellement le membre qualifié représentant leur personnel.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 26 janvier 2002, modifié par l'arrêté du 31 juillet 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1994, pour les stagiaires ayant suivi les deux formations "Imagerie d'origine spatiale" et "Imagerie d'origine aérienne".

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

Centre de Formation et d'Interprétation Interarmées de l'Imagerie Secrétariat V.A.E.  
Tél. 03.44.28.73.29

**Lieu(x) de certification :**

MINISTERE DE LA DEFENSE FORMATIONS INTERARMEES DFP/APR 28 boulevard Victor - 00460 Armées

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Chef de cellule d'interprétation et d'analyse d'images